

# PACK PRÉVOYANCE

à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019



**Le pack prévoyance est commun à tous nos contrats et est indissociable de nos prestations santé.**

*Grâce aux contrats collectifs mis en place, vous bénéficiez d'une couverture prévoyance à tarifs préférentiels :*

- Une assurance décès : un capital de **3 820 €** doublé ou triplé en fonction des circonstances du décès (-75 ans).
- Une rente dépendance mensuelle de **1 000 €**.
- Une rente de **3 050 €** annuelle, à vie, pour les enfants ayants-droit, handicapés et orphelins.

**Contactez-nous pour obtenir un devis gratuit :**



*Nationale pour être proche de vous partout !*

- ☎ 03 88 19 22 45/46/56
- @ [contact@mpn-france.com](mailto:contact@mpn-france.com)
- 🌐 [www.e-mpn.fr](http://www.e-mpn.fr)
- 📍 1, rue de Rosheim  
67300 SCHILTIGHEIM